

Pôle solidarité enfance
Service affaires financières
Affaire suivie par Maxime NEGREMONT
☎ 05.44.00.10.13

LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE

=====

**AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION D'APPEL A PROJET AIDE SOCIALE A
L'ENFANCE, PERSONNES AGEES, PERSONNES HANDICAPEES**

Dans le cadre de l'adaptation de l'offre de l'accueil des mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance, le Conseil départemental de la Haute-Vienne a lancé un appel à projet relatif à la création d'un dispositif expérimental dédié à la prise en charge de 28 mineurs non accompagnés dans le département de la Haute-Vienne, publié le 21 décembre 2018.

3 dossiers ont été déposés, par :

- Association de groupements éducatifs (AGE)
- Association de réinsertion sociale du Limousin (ARSL)
- Institut Don Bosco (IDB)

En application de l'article R.313-7-6 du code de l'action sociale et des familles, la commission de sélection d'appel à projet, réunie le mercredi 15 mai 2019, a classé les projets dans l'ordre suivant :

Rang de classement	Candidats
1 ^{er}	Association de réinsertion sociale du Limousin
2 ^{ème}	Institut Don Bosco
3 ^{ème}	Association de groupements éducatifs

L'avis de la commission de sélection d'appel à projet fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs du Département de la Haute-Vienne, ainsi que sur le site Internet de la collectivité.

Limoges, le **20 MAI 2019**

Le Président du Conseil départemental



Jean-Claude LEBLOIS